



# BLOC À LÉCHER DE SEL PUR

## 1. INTERETS

Le sel apporte environ 39 % de sodium et 61 % de chlore. Ces deux éléments sont les principaux cations et anions des liquides extracellulaires. Ils assurent les échanges intercellulaires et la répartition de l'eau dans l'organisme.

Le sodium (Na) contribue au maintien des équilibres électrolytique et acido-basique et régule la pression osmotique.

Il intervient dans les mécanismes des échanges au travers des membranes des cellules par l'apport des éléments nutritifs et l'élimination des déchets (l'urine d'un bovin contient environ 4 g Na/litre et la sueur de 0,8 à 2,4 g Na/litre).

Le sodium est un facteur de la contraction musculaire, il favorise la fécondité. Il est indispensable à l'absorption des sucres et des acides aminés dans l'intestin. Il entre dans la composition du lait (0,6 g Na/l) et de la salive (3 g Na/l) ; une vache produit 150 à 300 litres de salive par jour.

Le chlore (Cl), outre son rôle dans le maintien de divers équilibres (pH, pression osmotique), permet la synthèse de l'acide chlorhydrique (suc gastrique) nécessaire à la digestion, il entre dans la composition du lait (1,15 g Cl/l).

Le sel associe donc les rôles du sodium et du chlore. Il agit comme nutriment et assure la thermorégulation de l'organisme. C'est aussi un condiment qui favorise l'appétit des animaux : action sur la salivation, la rumination, la digestion. Il régule la consommation d'eau et de matière sèche (MS) et favorise ainsi l'engraissement et la lactation. Le sel, ou chlorure de sodium, est indispensable à la vie animale.

La complémentation en sel est une nécessité car les fourrages sont déficitaires en sodium.

## 2. COMPOSITION (AU KG)

Chlorure de sodium : 100 % soit 39,3 % de sodium.

## 3. DOSES D'EMPLOI

Mettre à disposition en libre-service continu, à raison d'un bloc pour 5 à 10 bovins ou 20 ovins/caprins.

Distribuer un seul type de bloc à la fois.

Optimiser la consommation en assurant un abreuvement régulier.

Renouveler l'approvisionnement selon la consommation : de l'ordre de 40 g/j/bovin et 5 g/j/ovine ou caprine. Celle-ci peut être temporairement plus élevée pour des animaux non habitués aux blocs ou carencés en sel ou minéraux.

## 4. CONDITIONNEMENT

Pierre de 12 ou 25 kg

Mise à jour 01/2011

